



CONTRAT DE LOCATION

Lac de Saint Point Lamartine
71 520 SAINT POINT
contact@campingsaintpoint.com
+33 6 62 02 17 53 / +33 3 85 40 54 93
SIREN : 848 219 481 / Code APE : 5510Z

Entre les soussignés, est convenu, aux conditions générales stipulées au verso, la location saisonnière d'un emplacement ou d'un hébergement sur les terrains de Camping Caravaning « Camping du Lac »

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ Email : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Pays : _____ Tel / Portable : _____

Numéro d'immatriculation du véhicule : _____

RESERVATION

1/ Location d'un emplacement (6 personnes maximum)

Tente Camping-Car Caravane Avec électricité Sans électricité

2/ Location d'un hébergement

Chalet 4 personnes Chalet 5 personnes
 Tente lodge 4 personnes Tente Bivouac 2 personnes

Nombre de personne au total : _____ dont : _____ adultes et _____ enfants

Agés des enfants : _____ / _____ / _____ / _____ / _____ / _____ / _____ / _____ / _____ ans

Animal : Oui Non Race : _____

1 animal par location. Les chiens de 1^{er} et 2^{ème} catégories sont interdits

Date d'arrivée : _____ Date de départ : _____

Soit nombre de nuits : _____

Assurances annulation 3.5% (conseillée) : Non Oui : _____ €

TOTAL TTC : _____ x 30 % =

MODALITE DE PAIEMENT

Merci de joindre à ce bon de réservation 30% de votre séjour (plus l'assurance annulation conseillée). Le solde pour les locatifs est à régler 30 jours avant votre arrivée.

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions de réservations et déclare y souscrire

Date : _____ A : _____

Signature :

CONDITIONS GENERALES DE RESERVATION

La location est personnelle et nominative, elle ne peut en aucun cas être cédée ou sous louée. Le preneur et tous ses colocataires sont tenus de se conformer au règlement intérieur du camping.

CAPACITE D'ACCUEIL

Il ne sera accepté que 4 personnes pour une location de 4 personnes, 5 personnes pour une location de 5 personnes et un seul véhicule par emplacement. Toute personne en supplément dans la limite de la capacité d'accueil de l'hébergement choisi devra être déclarée à l'arrivée, sa présence entraînant une majoration correspondante. Toute déclaration inexacte, toute modification pouvant entraîner une variation du montant du séjour rendent le contrat caduc sauf accord du gestionnaire. Toute rupture du contrat du fait du preneur entraîne l'abandon par celui-ci d'une somme égale à 30% du montant total du séjour. Les visiteurs de la journée devront s'acquitter de la redevance visiteur.

TARIFS

Le montant du séjour est calculé d'après le tarif établi pour la saison. Nous nous réservons le droit d'ajuster nos tarifs dans le cas d'un changement du taux des taxes ou celui de la TVA (10%). Les coordonnées pour le virement bancaire sont : CREDIT AGRICOLE FR76 1780 6007 4004 1468 5288 897 / AGRIFRPP878 SARL LA SEBAYAN

RESERVATION – MODALITES DE PAIEMENT

La réservation devient effective qu'après encaissement de l'acompte de 30% du montant de la location et à réception du présent contrat de location qui doit être correctement complété et signé (ce qui vaut pour l'acceptation des clauses et des dispositions des conditions générales de réservation)

SERVICES ET LOISIRS

Les barrières du camping sont ouvertes de 7h à 22h30. La réception vous accueille hors saison : Avril, Mai, Juin, Septembre et Octobre de 9h à 12h et de 14h à 19h et pour Juillet et Aout de 8h à 13h et de 14h à 20h. En Juillet Aout sont ouverts tous les jours la guinguette et l'épicerie

CAUTIONS

Le matériel de la location fait l'objet d'un inventaire chiffré. Le locataire est tenu de contrôler à son arrivée et de signaler à la réception avant le lendemain midi toute anomalie. Une caution de 300 € pour le locatif vous sera demandée à votre arrivée, elle ne sera pas encaissée et sera restituée après l'état des lieux au départ du locataire. En fin de séjour, le locatif doit être restitué en parfait état de propreté, à l'intérieur et aux abords immédiats. Le cas échéant, il sera facturé 65 € si besoin.

ARRIVEE AU CAMPING

Tout locataire, à son arrivée, doit se présenter à la réception du camping, muni de la lettre de confirmation définitive qui lui aura été adressé par courriel après avoir soldé son séjour.

En cas d'arrivée après 20h, prière d'en aviser le camping.

Le gestionnaire se réserve la possibilité de disposer de l'emplacement s'il restait sans nouvelle 12h après la date prévue. Lorsque le séjour a commencé, la totalité du prix du séjour reste acquise au camping. Il n'y a pas de remboursement possible pour cause de départ anticipé ou arrivée retardée quelles qu'en soient les raisons.

ANIMAUX

Les animaux ne sont autorisés que sous surveillances et tenus en laisse, sauf les chiens de 1^{ère} catégorie, chiens d'attaque (pit-bull) et les chiens de 2^{ème} catégorie de garde et de défense (rottweillers..) interdits. Les photocopies du carnet de vaccination de votre chien ou chat et son numéro de tatouage doivent être obligatoirement présentés à votre arrivée. Pour le respect de chacun, nous tenons à ce que les espaces de vie soient respectés. Prenez les dispositions qui s'imposent.

ASSURANCES ANNULATION

A régler lors de la réservation. Cette option vous garantit le remboursement de sommes versées.

SPECIFIQUE : LOCATION HEBERGEMENT

Il est interdit de monter une toile de tente sur l'emplacement d'un chalet sauf accord express du gérant. La location se fait sur une base de 2 nuits minimum ou à la semaine. **Arrivée à partir de 15h et départ avant 10h.**

SPECIFIQUE : LOCATION EMPLACEMENT

Les emplacements se louent à la nuit ou à la semaine. Arrivée à partir de 12h et départ avant 12h (Juillet et Aout)

La signature du contrat implique que le preneur ait pris connaissance des présentes et qu'il les accepte sans réserve. Les litiges qui ne seraient pas réglés à l'amiable sont soumis aux tribunaux de Macon